

Ségrégation des sexes dans les activités musique et danse d'une commune de la périphérie de Bordeaux.

Marie-Christine Barthaburu, Yves Raibaud

▶ **To cite this version:**

Marie-Christine Barthaburu, Yves Raibaud. Ségrégation des sexes dans les activités musique et danse d'une commune de la périphérie de Bordeaux.. Agora débats/jeunesses, 2011, n°59, pp.65-70. 10.3917/agora.059.0065 . halshs-00657158

HAL Id: halshs-00657158
https://shs.hal.science/halshs-00657158

Submitted on 13 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ségrégation des sexes dans les activités musique et danse d'une commune de la périphérie de Bordeaux.

Marie-Christine Barthaburu et Yves Raibaud[1]

Résumé : *Les auteur.e.s font état d'un travail de recherche/action mené sur les pratiques musique et danse amateurs d'une ville de Gironde de 15000 habitants. L'enquête sur ces pratiques musicales en tant que pratiques sexuées fait apparaître d'une part des lieux qui apparaissent mixtes, tels que l'école de musique, mais où les relations filles/garçons se jouent dans la division des apprentissages (harpe, flûte pour les filles, batterie, trompette pour les garçons), d'autre part des lieux de pratiques non mixtes masculines dans les locaux de répétitions des musiques amplifiées, non compensées par des lieux de pratiques musicales équivalentes pour les filles (danse). L'hypothèse que la proposition publique de loisirs organisés participe à la ségrégation des garçons et des filles dans des activités distinctes permet la mise en place d'actions spécifiques dont le but est de promouvoir des pratiques mixtes en déconstruisant les stéréotypes de sexe.*

En juin 2001 à B.[2], la municipalité nouvellement élue inaugure une politique en faveur de l'égalité femmes hommes. C'est à cette occasion que le problème de la mixité dans les activités sportives, culturelles et de loisirs est soulevé. Parallèlement, suite à une crise de l'école de musique, un diagnostic sur les activités artistiques de la commune est réalisé. Il montre une grande richesse des activités musique et danse. La présence depuis la fin des années 1970 d'animateur.e.s musicaux.ales dans les écoles primaire de cette petite ville de 15 000 habitants a stimulé les pratiques musicales : 500 élèves à l'école de musique et de danse, un local de répétition pour les groupes de rock qui réunit une centaine de musiciens, une chorale et deux écoles de danse associatives importantes pour ne signaler que les activités les plus régulières, subventionnées par la mairie. Un des points faibles repéré est la segmentation des publics : enfants à l'école de musique et de danse, jeunes dans les lieux de répétitions du rock, adultes de plus de quarante ans à la chorale, tous publics dans les autres associations. L'école de musique et de danse est sous la responsabilité de l'élu à la culture, le local rock sous celle de la jeunesse, les associations relèvent de la déléguée à la vie associative : il s'agit de mettre de la cohérence dans tout cela. Mais la question de l'égalité femmes-hommes étant affichée comme une priorité par la nouvelle mairie, c'est la « variable genre » qui va révéler les dysfonctionnements et permettre de trouver des solutions innovantes.

Dans cet article nous allons présenter quelques résultats d'une recherche en cours sur la vie musicale de B. vue sous l'angle des rapports de sexe, puis nous décrirons brièvement les modifications apportées par une gestion « genrée » de l'ensemble, en prenant pour exemple les actions d'éducation artistiques menées à l'école primaire et à l'école de musique et de danse. L'hypothèse que la proposition publique de loisirs organisés participe à la ségrégation des garçons et des filles dans des activités distinctes, confirmée par le travail de recherche, permet ainsi la mise en place d'actions spécifiques dont le but est de promouvoir des pratiques mixtes en déconstruisant les stéréotypes de sexe[3].

---

[1] Marie-Christine Barthaburu est directrice de l'école municipale de musique et de danse et déléguée à la parité à la commune de B. Yves Raibaud est géographe, maître de conférences HDR à l'IUT Michel de Montaigne de Bordeaux, memebre de l'UMR 5185 ADES du CNRS.

[2] 15000 habitants, périphérie de Bordeaux, commune industrielle et résidentielle non classée dans la politique de la ville.

[3] Les sources de cet article sont : les archives de l'EMD de B. 2001-2010 (compte-rendus de réunions, délibérations, notes administratives, etc.) ; des entretiens avec les directeurs-trices de service, les enseignant.e.s de l'école primaire et de l'école de musique et de danse, les animateurs-trices réalisés entre novembre 2009 et mars 2010 ; les résultats d'une enquête sur les musiques actuelles à B. réalisé dans le cadre d'un mémoire l'IUT

Du côté de l'école de musique de danse

En 2001 l'école de musique et de danse est dirigée par un professeur de musique[4]. L'école de musique (360 élèves filles et garçons) bénéficie de locaux spécifiques, confortablement équipés en salles, instruments et matériel pédagogique. L'école de danse (147 élèves filles) est installée dans une pièce exiguë en sous-sol du centre culturel, à 500 m de l'école de musique. Les deux professeures de danse sont contractuelles et peu qualifiées, contrairement aux professeur.e.s de l'école de musique. Voici le type d'arguments qui diffèrent sans cesse les travaux d'amélioration de l'école de danse : « *Il existe une école de danse privée sur la commune, elles* (les danseuses) *peuvent y aller si elles ne sont pas contentes* » (le directeur adjoint des services à la population). « *La salle que vous nous demandez* (à côté de l'école de musique*) est consacrée aux conseils de quartiers, c'est une priorité de la nouvelle équipe municipale* » (un responsable de la vie locale). « *La danse classique, c'est ringard, ce n'est pas cette image de la femme que nous voulons promouvoir* » (une adjointe femme élue à la jeunesse).

L'école de musique est mixte, avec une variation de 2 ou 3 % du rapport filles/garçons selon les années. C'est en 2001 une école conçue sur le modèle des conservatoires : cours individuels d'instruments, auditions, examens, classes de solfège et d'orchestre. Le décrochage des élèves (un premier seuil à l'entrée au collège, un second à l'entrée au lycée) est identique pour les garçons et les filles. La distinction des rôles sexués se fait par le choix des instruments : 100% de garçons au trombone, à la trompette et à la batterie, plus de 80% de filles dans les classes de flûtes (traversière, à bec), de harpe, de violon [5]. Le solfège et la chorale sont obligatoires, mais les garçons « sèchent » ou s'y font remarquer par leur indiscipline.

Rock à la MJC : une clientèle masculine

B. bénéficie d'une Maison de Jeunes et de la Culture aux missions élargies : accueil et information jeunesse, loisirs jeunes, emploi, coordination associative, organisation d'évènements culturels. Elle est un pivot de la vie municipale car un bon nombre des conseiller.e .s de la nouvelle municipalité sont des responsables associatifs ou même des anciens « jeunes » passé par la MJC, qui fête ses vingt ans en 2002. Si la MJC n'est pas en bon terme avec le centre culturel, elle l'est encore moins avec l'école de musique et de danse. Pour certain.e.s animateur.e.s de la MJC en 2001, l'école de musique est le reflet des cultures bourgeoises et aristocratiques, ce qui correspond à l'origine sociale des familles qui la fréquentent. Cela expliquerait aussi, selon elles-eux, que les jeunes abandonnent la musique au moment de l'adolescence. L'école de musique et de danse apparaît de plus richement dotée en moyens matériels et humains. Plusieurs essais de coopération s'étant, à l'époque, soldées par des échecs la MJC a développé dans le milieu des années 1990 une proposition alternative autour des musiques amplifiées, proposant des cours de guitare, de guitare basse et de batterie.

Carrières sociales de Bordeaux, d'une enquête sur les pratiques artistiques à l'école réalisée dans le cadre d'un DUMI, de travaux de recherche menés sur le réseau aquitain des musiques amplifiées (MSHA 2001-2003).

[4] Cf. rapport au Ministre de la Culture en mai 2009 sur l'égalité hommes femmes dans le spectacle vivant : les hommes dirigent 92% des théâtres consacrés à la création dramatique, 89% des institutions musicales, 86% des établissements d'enseignement, leur place dans les programmations de concerts atteint 97 % pour les compositeurs et 94% pour les chefs d'orchestre, ils sont les auteurs de 85% des textes à l'affiche des théâtres du secteur public et y signent 78% des mises en scène (Reine Prat : MccDmdts-mission pour l'Egalité H/F- mai 2009- rapport d'étape n°2 : *de l'interdit à l'empêchement)*

[5] A noter aussi les classes mixtes : accordéon, clarinette, saxophone.

Le succès de ces cours auprès des garçons, déjà fortement mobilisés par la MJC, favorise la constitution de groupes « rock »[6] auto-organisés. Un ancien bunker allemand datant de la deuxième guerre mondiale, à l'écart du bourg, est aménagé de façon sommaire par la mairie pour en faire un lieu de répétition : ventilation, insonorisation, fermeture et contrôle par digicode. Un animateur de la MJC, lui-même musicien, a la responsabilité du lieu et suscite la création d'un collectif de jeunes musiciens. En 2005 on compte 24 groupes de « rock », 97 garçons et 4 filles, qui participent également à la « scène rock » de B. : concerts, festivals et événements en tout genre. Cette action spectaculaire est largement médiatisée à B. et aux alentours. Elle montre l'image positive d'une jeunesse créative, capable de mener à bien des initiatives et de se réaliser en dehors du cadre scolaire. On n'évoque jamais l'aspect purement masculin du phénomène.

D'autres initiatives existent sur la commune, en ordre dispersé : une association de musiques amplifiées installée dans un local industriel désaffecté ; une chorale mixte « adulte, + de quarante ans » (classique et musiques populaires classiques) qui réalise chaque année un programme de qualité, accompagné par des orchestres, et qui répète dans une école primaire ; une école de danse jazz (100% féminine) qui se réunit dans une autre école primaire ; des danseurs hip-hop qui se retrouvent sur le parvis du centre culturel ; une école de danse associative hip-hop etc.

Des pratiques sexuées

Outre la dispersion de ces activités dans l'espace, deux éléments principaux ressortent de la recherche. Le premier est la segmentation des activités par âge : enfants, jeunes et adultes apprennent ou répètent dans des lieux distincts et il n'existe pas de transition organisée entre les différentes propositions culturelles. Le second est la segmentation des activités par sexe : dès l'école de musique et de danse avec une séparation « spontanée » des activités par sexe, ensuite par la séparation entre des activités musicales masculines et des activités danse féminine.

L'école de musique et de danse représente un espace mixte proposant des pratiques plus ou moins distinctives pour chaque sexe. Elle connaît une forte chute d'effectif dans les classes d'âge 12/17 ans, marquée par deux paliers, l'entrée en sixième et l'entrée en seconde, le choix d'une activité de loisir artistique par les parents étant progressivement remplacé par le « libre choix » des adolescent.e.s. La recherche montre que le « décrochage » des filles à partir des années collège n'est pas compensé par leur intégration dans des activités musicales plus autonomes et créatives, et que les moyens donnés aux jeunes profitent aux garçons. Quelle est la raison de ce décrochage ? On peut en trouver les explications dans les « prophéties autoréalisatrices » des animateurs-trices et responsables de la politique jeunesse qui nous expliquent que les filles s'investissent davantage dans le travail scolaire, qu'elles sont plus mûres et savent mieux s'occuper toutes seules. On peut également se référer aux travaux de Joël Zaffran sur les adolescent.e.s qui montrent l'asymétrie des autorisations de sortie données aux filles et aux garçons par leurs parents à partir de l'entrée au collège : au moment de l'adolescence les garçons bénéficient d'une plus grande liberté et de moyens matériels supérieurs aux filles (autorisations de sortie le soir, téléphone portable, cyclomoteur, argent de poche, Zaffran, 2010). On peut penser également que la « masculinisation » des activités musicales des adolescents à B. amplifie cette chute des pratiques musicales féminines : dès qu'un certain degré de non mixité dans les pratiques de loisirs s'installe, il semble difficile de faire revenir le « sexe absent ».

[6] Rock pris comme terme générique qui recouvre une infinité de styles différents (pop-rock, métall, ska, reggae, funk etc.) mais qui ont en commun d'utiliser le même matériel de sonorisation et d'amplification, d'où le terme de musiques amplifiées qui a été utilisé longtemps pour caractériser ces musiques (Touché, 1995).

La valorisation des activités musicales masculines à Blanquefort est masquée par la neutralisation du discours (les jeunes… les musiciens…). Les responsables de ces équipements, interrogés sur le sujet, déplorent l'absence des filles, valorisent les exceptions et s'avouent dépassés par la question : a-t-elle seulement de l'importance ? Les filles n'ont elles pas d'autres lieux d'expression, comme par exemple les salles de danse ? L'évolution n'est cependant pas comparable : alors que les effectifs de danse, toutes disciplines et associations confondues, passent de 78 filles de 8/11 ans à 28 plus de 16 ans (aucun garçons), les pratiques musicales « rock » (ateliers et lieux de répétition) deviennent inversement attractives (30 garçons de 12 à 16 ans [1fille], 97 de plus de 16 ans [4 filles]. Les petites filles, nombreuses dans les petites classes de l'école de danse, décrochent à partir de la sixième et l'on ne retrouvera qu'un faible niveau de pratique dans des cours de danse « adulte » souvent conçus comme des cours d'activité physique et sportive fortement influencées par les stéréotypes qui s'appliquent au corps féminin.

Le rock et les musiques amplifiées ne se définissent pas comme un phénomène masculin, pas plus qu'ils ne sont vraiment contestés aux garçons par les filles qui s'y intéressent en tant que public ou amatrices. « *C'est vrai, elles sont minoritaires, mais elles sont de plus en plus nombreuses à s'inscrire* » dit Hervé, animateur du local de répétition contre toute réalité statistique. La question du sexe peut même agacer : *« Les filles sont bien accueillies, mais on ne peut pas les obliger à venir, ni appliquer une discrimination positive pour elles dans la musique !* » déclare l'élue à la jeunesse. Un premier niveau d'explication apparaît cependant derrière les arguments qui justifient l'utilité sociale de ces équipements : périphériques au système éducatif, ne pourraient ils pas participer au rattrapage des jeunes (garçons) en difficulté scolaire ? Sont ils une proposition culturelle apte à canaliser leur violence? Offrent ils des possibilités pour les jeunes (garçons) de développer des compétences négociable sur le marché de l'emploi ? L'hypothèse qu'une des fonctions de ces lieux est d'aider les jeunes garçons apparaît peu à peu, alors que l'école semblerait favoriser la promotion des jeunes filles.

Pratiques artistiques et standards sexués.

Outre le tri et la séparation des sexes, et la hiérarchisation qui en résulte, la spécialisation d'activités masculines et féminines enregistre et conforte un certain nombre de standards sexués présents dès les premières inscriptions à l'école de musique et de danse. Voici par exemple quelques extraits d'entretiens et observations recueillis lors des inscriptions à l'école de musique.

Madame S. vient inscrire sa fille Pauline, 9 ans, à la danse. Pauline se tient en retrait et boude. La professeure de danse demande à Pauline : « ça te fait plaisir de faire de la danse ? ». Pauline fait non de la tête. Madame S. se fâche contre sa fille et explique « Ma fille passe sa vie à jouer au foot avec son frère et ses copains, c'est un garçon manqué, je voudrais qu'elle devienne un peu féminine ».

L'école de musique et de danse reflète les standards sexués intériorisés par les enfants, mais elle est aussi utilisée par les parents comme une proposition éducative permettant la consolidation de l'identité sexuée. L'inquiétude et le souci de bien faire ne sont pas diffus, ils s'appuient sur des « compétences » acquises (par la famille, le bouche-à-oreille, les médias, la presse spécialisée) : la bonne santé de l'enfant et son équilibre passe par l'apprentissage de son rôle de genre. Eduquer une fille à la sensibilité et au soin de son corps fait partie des « bonnes pratiques », qui ne sont pas les mêmes pour les garçons, ce que nous dit Mme O. en réponse à la professeure de danse qui lui propose que son fils de 6 ans s'inscrive avec sa sœur

au cours de danse *« La danse pour Kevin ? C'est pas fait pour les garçons… J'aurai un peu peur qu'il devienne homosexuel ».*

Pour les garçons, l'injonction au rôle de genre est redoublé par la « police du genre » que font régner les groupes de pairs, souvent menés par des garçons virils et dominants.

M. et Mme D. viennent inscrire leur fille, et le directeur s'étonne qu'ils ne réinscrivent pas leur fils Baptiste (8 ans, clarinettiste) cette année. Les parents expliquent que leur fils a eu des problèmes l'an passé à l'école, il était harcelé par un groupe de garçons. Son mari et elle en ont discuté et ont décidé d'inscrire Baptiste à un cours de karaté deux fois par semaine « pour qu'il apprenne à se défendre ». Il n'a donc plus le temps de faire de la musique.

Cependant le choix des parents et de l'entourage pour les enfants ne va pas toujours de soi : nombreux sont les enfants qui aspirent à des pratiques non conformes pour peu qu'on leur présente des propositions alternatives.

Sarah (10 ans) dit à ses parents qu'elle veut jouer du trombone, elle est tombée en admiration devant cet instrument lorsqu'il a été présenté à l'école par le professeur, Manu, qui lui plaît beaucoup. Les parents sont réticents : est-ce qu'elle aura assez de souffle ? Est-ce que cela ne risque pas de lui déformer les lèvres ? Est-ce qu'il y a d'autres filles dans la classe de trombone ? Que faut-il penser du prof ? …

A travers ces exemples et bien d'autres, on peut voir comment les dispositions masculines et féminines ne sont pas autant qu'on le pense incorporées dans un *habitus* acquis dès la petite enfance et comment elles ont besoin d'être constamment contrôlées par l'apprentissage de conduites sociales, ici les pratiques artistiques. L'école de musique et de danse, si elle ne prend pas le parti d'infléchir ces pratiques, ne fait que conforter la séparation des sexes dans des activités distinctes et l'on ne s'étonnera pas dans ces conditions de les retrouver telles quelles dans les pratiques des jeunes à partir de l'adolescence.

Les pratiques artistiques des jeunes : des pratiques non mixtes qui renforcent les stéréotypes de sexe

Sur les 24 groupes de musiciens qui répètent au Bunker, 14 groupes représentant un éventail varié de style musicaux ont accepté de répondre à un questionnaire (Saurat, 2003). La tranche des âges représentés au Bunker est relativement étendue (de 16 à 39 ans), avec un pic pour les 20/22 ans (37%)[7]. On compte au moment de l'enquête 97 garçons pour 4 filles. Le lieu de répétition, entretenu de façon sommaire, est donc occupé et « autogéré » par des groupes masculins. Sur le plan de l'esthétique musicale, l'élaboration de compositions personnelles, paroles et musique, est la règle. Les musiciens sont influencés par les styles *ska, punk, metal*. La solidarité entre les groupes est particulièrement active dans leur participation à la réalisation de concerts ou de manifestations communes, mais aussi dans la gestion collective du local, pour laquelle l'animateur de la MJC en appelle à « une participation citoyenne ». Si l'on peut observer que la coproduction bride une créativité qui serait trop agressive ou nihiliste, elle ne freine nullement l'humour sexiste ou homophobe. La femme ou le « pédé » sont souvent pris pour cible, notamment lorsqu'il s'agit de critiquer la politique ou les inégalités. Les textes peuvent alors jusqu'à exprimer la violence sexuelle ou le sadisme, particulièrement lorsque la femme est dans une position de pouvoir (texte « Christine

[7] 77% suivent des cursus scolaires, dont 50% d'étudiants, 13% sont au chômage ou sur un emploi précaire. Moins de 10% habitent dans un habitat collectif à étages. 53% sont des anciens élèves de l'école de musique et de danse ;

Boutin ») ou de richesse (texte « Mamie en string »). L'image de l'homme supérieur est différente: il s'agit du « facho », un tyran haut placé auquel on voue une haine sans limite. A la question « qu'est-ce qui est bien dans le fonctionnement du Blockhaus ? », on trouve la réponse « Y a pas de filles ». A la question « qu'est-ce qui ne va pas dans le fonctionnement du Blockhaus » on trouve la réponse « ça manque de *meufs*». Le sexe masculin est très présent, dessiné sur les murs du lieu de répétition, dans les fanzines (à la rubrique « blagues »). Les références au sexe sont permanentes dans les textes et dans les noms des groupes (*Clédrüth, les Touffes Chrétiennes, les fils de Teupuh…*) inspirés il est vrai d'une mythologie portée de longue date par le rock et le rap. Les modes de vie de la communauté du Bunker montre qu'elle est constituée comme une « maison-des-hommes », c'est à dire comme « *un espace monosexué dont l'enjeu est la production et la consolidation de l'identité masculine (et) qui tire une part de son efficacité de l'occultation des pratiques qui y ont cours* » (Welzer-Lang, 2004, p.305).

A B. les cours de danse de l'école municipale sont exclusivement féminins. Les parents qui y inscrivent leur fille considèrent que cette activité peut leur apporter grâce et élégance, et les prépare à prendre soin de leur corps dans un contexte artistique (Barthaburu, 2007). Éclairages, miroirs, costumes ajustés sont là pour rappeler qu'il s'agit de construire et de contrôler un corps soumis à des normes et qui sera jugé par le public lors du gala annuel. Les concours d'entrée aux conservatoires et aux écoles de ballets nationaux (à partir de 8 ans) comportent pesées, mesures et examens médicaux. Dans le cours de danse classique, le rôle de la professeure de danse dépasse le seul enseignement technique de la danse pour aborder les «bonnes pratiques » concernant l'entretien du corps, l'alimentation, la santé.

Ces pôles non mixtes des activités artistiques (le rock, la danse) participent efficacement à la construction des identités sexuées et à leur incorporation, allant jusqu'à la transformation douloureuse des corps nécessaires à l'identification aux images les plus stéréotypées de la masculinité ou de la féminité.

Education artistique mixte et non sexiste

Ces constats, produits par la recherche, ont été restitués au sein d'un collectif intitulé « Réseau musique et danse » et constitué d'élu.e.s et d'acteurs bénévoles et professionnelles de la ville. Un certain nombre de propositions pour favoriser la mixité des pratiques ont été rapidement mis en œuvre. Une des premières actions menées a été la mise en place d'une série d'actions innovantes croisant l'éducation artistique et l'éducation non sexiste que nous avons suivies durant l'année scolaire 2008-2009.

Sophie mène une de ces actions à l'école primaire depuis 2005. Dans le cadre de sa formation au DUMI [8], cette animatrice municipale a réalisé un mémoire sur les stéréotypes de genre dans l'éducation artistique, puis suivi un certain nombre de conférences et de formations courtes sur ce sujet qui l'intéresse. Le mémoire professionnel comprend un certain nombre de préconisations qu'elle met en œuvre dans le cadre de séances d'animation musicale à l'école. Les enfants de toutes les classes primaires (CP au CM2) dansent et chantent, puis discutent de ce qu'elles-ils ont fait. Les cercles (cercle circassien, chapelloise) sont des danses collectives de couple où l'on change de cavalier.e.s : est-ce que les garçons ont aimé danser ? Est-ce que c'est agréable de se prendre dans les bras ? De changer de cavalier.e ? De danser avec un autre garçon quand on est un garçon ? Avec une fille quand on est une fille ? Avec le maître ? L'animatrice ? Pour le chant, on fait un certain nombre de jeux (sirènes, fusées) dont le but est de développer l'ambitus, c'est-à-dire la voix vers l'aigu et le grave. Quel effet ça fait de chanter très aigu pour un garçon (une gonzesse) ? Très grave pour

[8] Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, CFMI, université de Toulouse-le-Mirail.

une fille (un mec) ? Les meilleurs à ce jeu font rire, mais au bout de quelques années, les rôles de genre disparaissent, tout le monde aime ça, les « champions » de la danse ou du chant sont admirés quel que soit leur sexe (Barthaburu, 2007).

Sophie montre à travers son travail comment les enseignements artistiques, s'ils ne sont pas l'objet d'une analyse de pratiques, participent à la création de stéréotypes aboutissant au tri des sexes et à leur inévitable hiérarchisation entre activités masculines et féminines. L'expérience menée dans les classes de B. démontre, à l'inverse, comment une proposition publique peut inverser rapidement cette empreinte du genre : le « cercle » concrétise le désir de contact physique entre les enfants, l'échange de partenaires, l'expérimentation de partenaires de même sexe, le contact physique avec des adultes autres que ses parents. Lorsqu'on sort du cercle, c'est fini, mais l'émotion artistique a ouvert la possibilité d'autres contacts et d'autres attitudes corporelles que ceux fixés par la norme dominante. Pour le chant le grave et l'aigu sont sexués, alors que les enfants avant la puberté sont sur le même registre (différent selon chaque individu.e mais sans différence entre garçons et filles). Le refus de chanter haut pour les garçons est donc une conduite sociale pure, qui résiste peu au processus éducatif. Quant au répertoire, il est une mine d'or pour les chercheur.e.s sur le genre tant il est imprégné de stéréotypes, voire de sexisme : le mot maman est lié aux mots douceur, câlin, bisous, maison, parc, cuisine[9], le papa à grand, fort, bricoleur, voiture, chef [10]. Cela est d'autant plus regrettable que beaucoup de travaux ont été réalisés en France et dans les pays francophones (Canada, « les petits égaux », Francas, Céméa etc.) pour utiliser la chanson comme vecteur de l'éducation non sexiste (id.).

Une autre action, mise en œuvre depuis plusieurs années à l'école de musique, consiste à favoriser les vocations qui semblent contraires aux rôles de genre (Barthaburu, 2007) : filles percussionnistes, trombonistes ou trompettistes mais aussi garçons harpistes ou flûtistes, chanteurs et…. danseurs ! Pour la danse, les choses ne sont pas simples. L'enseignement de la danse met en avant une performance féminine inscrite au cœur de la représentation masculine du corps de la femme (Bourdieu, 1998). La danse, contrepoint des activités les plus traditionnellement masculines, participe donc de cette division des représentations basée sur le sexisme et l'homophobie. Premièrement le sexisme car on peut imaginer que la performance première des danseuses est la sculpture d'un corps fantasmé par les hommes et sa mise en spectacle non pas dans le jeu d'un « entre soi » féminin mais bien dans celui du regard des hommes, ou bien des femmes telles qu'elles s'imaginent plaire aux hommes : la femme athlète, musclée et forte n'a pas sa place dans ce spectacle. Deuxièmement l'homophobie car sur tout homme danseur « classique » ou « jazz » plane le soupçon (dans la civilisation occidentale) d'être homosexuel, sauf s'il pratique des danses à caractère « ethnique » dans lesquelles la masculinité s'affirme de façon forte[11] (Ayral et Raibaud, 2009). Les tentatives pour intégrer des petits garçons de B. dans les cours de danse se soldent par des échecs : échec immédiat car la plupart des garçons initiés à la danse dans le cadre de l'école primaire et qui en éprouvent du plaisir sont surveillés par leurs pairs, attentifs à recadrer le garçon qui enfreint les codes masculins; échec plus tardif pour les quelques petits garçons qui persévèrent dans leur choix mais décrochent à partir de 8 ou 9 ans sous la pression de l'entourage.

---

[9] Le tobbogan (A Sylvestre), Chanson pour maman (Mannick), l' heure des mamans (Pierre Lozère), Chut bébé dort (Pierre Lozère), Petit matin dring dring (Pierre Lozère), Tous les soirs j'ai peur du noir (Pierre Chêne).

[10] Chanson pour papa (Mannick/Akepsimas), le géant familier (Pierre Lozère), la voiture de papa, non papa , je n'veux pas (Robinson), la marmotte (Pierre Chêne).

[11] L'exception des danses africaines ou ethniques (voire de la danse hip-hop) ne nous dit pas autre chose : si l'on n'est pas homosexuel quand on est un homme qui danse, il est valorisant d'avoir la peau foncée ce qui permet d'accepter que sa sexualité, rendue apparente par la danse, soit attribuée à son origine ethnique et non à son orientation sexuelle.

La stratégie employée à B. est alors de « surfer » sur la mode de la danse hip-hop, ses racines urbaines et ses rites « virils » (danse de rue, performances corporelles, *battles*) pour ramener les garçons vers la danse. La direction de l'école de musique et de danse commence par ouvrir la (nouvelle) salle de danse aux garçons qui s'entraînent sur le parvis des colonnes, puis leur propose de participer à la création d'un spectacle sous la direction d'une chorégraphe marseillaise (Josette Baïz), habituée à travailler avec les danseurs des quartiers Nord de Marseille. L'accueil dans la salle de danse d'une association de danse hip-hop attire ensuite un public mixte d'adolescent.e.s qui ne viennent pas habituellement à l'école de danse.

Genre et classes sociales dans les pratiques artistiques

Cependant il serait hâtif de considérer le seul critère des « classes sociales » distinguant les pratiques artistiques des classes bourgeoises et celle des classes populaires. La tarification au quotient familial des cours de l'école de musique et de danse municipale montre que les garçons et les filles qui viennent au nouveau cours de hip-hop appartiennent à la clientèle majoritaire de l'école de musique et de danse, les classes moyennes et supérieures. Cette même grille de tarification montre, à l'inverse, que les élèves inscrites au cours de danse classique font partie du groupe aux revenus les plus bas. Dans ce cas la référence aux classes sociales agit comme un leurre : certain.e.s élu.e.s et cadres de la commune peuvent ainsi croire qu'aider la danse classique, c'est subventionner une activité « de riches », ce qui n'est pas le cas. De la même manière l'étude montre que les musiques amplifiées et le rock sont, à B., des pratiques des jeunes « blancs » des classes moyennes et supérieures (voir ci-dessus), alors que les élu.e.s et cadres pensent qu'ils aident l'expression culturelle de jeunes issus de classe populaire et des quartiers fragiles, parfois marqués par l'origine étrangère de leurs habitants … Dans ce cas la prise en compte de la variable genre n'apporte pas seulement un éclairage complémentaire à d'autres facteurs (classes sociales ou « ethnicité »), elle explique la distorsion importante entre les représentations et une réalité qui s'impose à la lecture des chiffres : les activités de loisirs destinés aux filles sont toujours plus dévalorisées que les activités de loisirs destinées aux garçons, et celles-ci apparaissent toujours d'une plus grande utilité sociale. C'est donc bien la variable genre qui fait apparaître les plus grandes inégalités dans l'accès aux pratiques culturelles organisées dans la commune.

Conclusion

La recherche menée sur les pratiques de loisirs artistiques des jeunes dans la commune de B. montre premièrement l'investissement plus grands des garçons dans les pratiques musicales en amateurs, au point que les lieux qui leurs sont consacrés deviennent des lieux exclusivement masculins. L'exemple du local de répétition illustre le risque que ces pratiques non mixtes produisent des formes de cultures masculines alignées sur le modèle « du plus fort et du plus viril », en continuité avec d'autres activités de loisirs majoritairement masculines telles que les sports collectifs ou les pratiques sportives autoorganisées sur des espaces d'accès libre (citystades et skates parcs). La recherche montre deuxièmement que les activités non mixtes féminines ne sont pas égales en masse à ces activités masculines : le « décrochage des filles », à partir de l'entrée au collège des activités musique et danse (organisées par la commune et prescrites par les parents) n'est pas massivement compensée par des engagements volontaires dans des pratiques artistiques non mixtes (telles que la danse par exemple), comme c'est le cas des garçons. Enfin la recherche montre que ce décrochage signe la fin de la mixité des pratiques artistiques et des lieux qui les encadrent. Sur ce point encore on pourra aisément faire le parallèle avec les activités de loisirs « généralistes » (centre

d'animation, maisons de quartiers, séjours vacances) et les activités sportives organisées où se produisent les mêmes phénomènes de disparition des filles (Maruejouls, 2006) : les pratiques artistiques ne font pas exception.

Cette « fin de partie » pour la mixité annonce le retour en force des stéréotypes de sexe. Certains avancent l'hypothèse que les identités « fragiles » des adolescents auraient besoin pour se renforcer de pratiques fortement sexuées (Fize, 2008). A l'inverse de ce constat binaire, on peut analyser que la sexuation de ces pratiques se fait sur une opposition masculin/féminin qui élimine les adolescent.e.s non conformes aux rôles de genre prescrits, et que cette binarisation des pratiques va de pair avec leur hiérarchisation, les pratiques identifiées comme masculines étant plus fortement valorisées que les pratiques identifiées comme féminines. Mais on peut aussi considérer que la proposition publique de loisirs artistiques (comme pour le sport ou les activités de loisirs) n'est pas un simple reflet des goûts supposés des jeunes, clivés entre cultures masculines et cultures féminines. Nous montrons au contraire dans ce travail de recherche/action que la segmentation des propositions, leur dilution dans d'autres projets municipaux et leur hiérarchisation participe efficacement à la construction de rapports sociaux de sexe inégalitaires. Dire, par exemple, que les loisirs musique et danse trient et séparent les sexes dans des pratiques, des équipements et des lieux distincts et qu'ils participent ainsi à la reproduction des stéréotypes de sexe est une chose. Poser l'hypothèse que les équipements municipaux qui leurs sont consacrés ont pour fonction implicite de perpétuer ce type d'organisation sociale en est une autre : cela permet d'ouvrir le projet politique vers le renforcement ou la construction de lieux peut-être moins visibles et moins spectaculaires où s'expérimentent d'autres relations hommes-femmes, mais aussi femmes-femmes et hommes-hommes.

Ayral S., *La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège*, PUF, 2011.

Ayral S., Raibaud Y., Les garçons, la mixité et l'animation, *Agora Débats Jeunesse n°51*, septembre 2009, p. 43 à 58

Bacou M., Genre et animation dans les centres de loisirs, in *Mixité, Parité, genre et métiers de l'animation*, sd J.C. Gillet et Y. Raibaud, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 73 à 86.

Barthaburu M.C . *Genre et éducation musicale*, mémoire DUMI, Université de Toulouse, 2007.

Bourdieu, P., *La domination masculine,* Paris Ed. de Minuit, 1998

Delphy C., (2008), *Classer, dominer, qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique.

Fize, M., (2009), *Les adolescents*, Paris, le Cavalier Bleu.

Goffman E., *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, (2002 [1977]),

Maruejouls E., (2006), « Loisirs des jeunes dans le secteur public : comment éviter l'exclusion des filles ? » in Octobre S., *Les loisirs culturels des 6-14 ans*, La Documentation Française, 2004.

Raibaud Y., Genre et loisirs des jeunes, in *Des femmes et des hommes : un enjeu pour le social ?* Empan n°65, 2007, p. 67 à 73.

Ravet H., Coulengeon P., La division sexuelle du travail chez les musiciens français, sociologie du travail, vol. 45, n°3, p.361-384.

Prat R., *MccDmdts-mission pour l'Egalité H/F, rapport d'étape n°2 : de l'interdit à l'empêchement* mai 2009.

Antoine Saurat, Le Blockhaus de Blanquefort, mémoire de DUT, juin 2003.

Vigneron C., « Les inégalités de réussite en EPS entre filles et garçons : déterminisme biologique ou fabrication scolaire ? », *Revue française de pédagogie*, n°154, 2006, p.19 à 29.

Vouillot F**.**, (dir.), *Filles et garçons à l'école : une égalité à construire.* Collection Autrement dit. Paris, CNDP, 1999.

Welzer-Lang D., *Les hommes aussi changent,* Paris, Payot, 2004.

Zaffran, J., (2010), *Le temps de l'adolescence, entre contrainte et liberté,* PU de Rennes.